



ZOOM SUR ...

**Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal**

**La naissance d'un nouveau
projet pour le territoire**

EAU

Nos conseils économies

COMMUNICATION

Nouvelle identité visuelle

ENVIRONNEMENT

Les énergies citoyennes

Sommaire

RETOUR EN IMAGES 3

ACTUALITÉ 4-6

- Nouvelle identité visuelle
- L'eau est de plus en plus rare
- L'été en Bretagne romantique

ZOOM SUR 7

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

ACTUALITÉ 10

- Budget 2022

ILS FONT LE TERRITOIRE 12

- Les bibliothécaires

ACTUALITÉ 13

- Les énergies citoyennes

EN BREF 14

- Maison France Services
- SAUR
- Les commerces locaux

ACTUALITÉ 15-16

- Les mercredis de l'exploration
- Rencontre des acteurs culturels
- Chantier Accompagnement Projet
- Fibre optique

LE CONSEIL A DIT OUI 17

ACTUALITÉ 18

Voirie

AGENDA 19

Directeur de la publication : Loïc Regeard

Comité de rédaction : Evelyne Simon Glory, Marc Lemoine, Sylvain Royer, Blandine Briot.

Rédaction et coordination : Blandine Briot - Service communication

Crédits photos : Services de la Communauté de communes Bretagne romantique - Service Communication Mesnil Roc'h - Anne-Cécile ESTÈVE - Photo de Couverture : Fleuriste Mesnil Roc'hPixabay

Infographie Pass Commerces : Cocktail Graphic

Facilitation graphique : Blandine Briot

Impression : **Atimco** IMPRIMERIE

Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : mai 2022 - ISSN : 2103-8864

Contact :

Communauté de communes Bretagne romantique
22 rue des Coteaux - 35190 La Chapelle-aux-Filtzméens
02 99 45 23 45 - accueil@bretagneromantique.fr



Loïc Regeard,
Président de la Communauté de communes

La **Bretagne romantique** : un **territoire qui a du cœur** !

Début mars, après quasiment un an de travail et d'échanges entre élus, la Communauté de communes s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle. Elle est le reflet du territoire de la Bretagne romantique et de ses habitants, de sa diversité et de son unité. Je me félicite aujourd'hui du très bel accueil qu'elle a reçu de la part de tous.

Cette nouvelle identité visuelle est la partie visible du chemin sur lequel notre communauté s'est engagée au travers des nombreux projets qui sont en cours de construction et qui, à long terme, marqueront profondément le territoire, que ce soit le schéma d'aménagement économique, le déploiement de la fibre optique, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la politique de préservation de l'environnement et de la transition énergétique, le plan de mobilité simplifié, la modernisation de la voirie, la promotion touristique, la nouvelle Maison France services et le Projet social de territoire, la politique enfance jeunesse et culturelle ou encore les actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau...

Cette nouvelle identité évoque également de tout ce qu'il est possible de vivre et de ressentir en Bretagne romantique, qu'on y passe une heure ou plus. Je vous souhaite, déjà, d'y vivre un bel été et de profiter pleinement de toutes les activités et les loisirs qui vous sont proposés à moins de 20 min de chez vous, que ce soit la randonnée, l'espace aquatique, le kayak, les expositions, le réseau des bibliothèques...et n'oubliez pas les navettes estivales pour vous déplacer

Loïc REGEARD
Président



Fabrik de l'emploi

Le 25 février à Tinténiac

De 9h à 13h, près de 300 personnes sont allées à la rencontre des 87 entreprises et centres de formation du territoire présents à l'espace sportif communautaire à Tinténiac. De nombreuses offres d'emploi, dans tous les secteurs d'activités, étaient proposées. Un temps d'échange apprécié par les entreprises de la Bretagne romantique.

Signature de la délégation de service public de la base nautique

Le 1^{er} mars à Saint Domineuc

Le contrat de délégation de service public, confiant la gestion de la base nautique communautaire au club de canoë kayak CKC3R pour une durée de 22 mois, a été signé par Loïc Regeard, président de la Communauté de communes, Joël Le Besco, Vice-président en charge des bâtiments, Jildaz Urvoy, président du club et Pierre Guyot, secrétaire adjoint.



Les ateliers du Projet Social de Territoire

Au fil des semaines

Tout au long de ces derniers mois, différents ateliers regroupant des partenaires, des habitants, des services ont permis d'imaginer des actions concrètes à mettre en œuvre sur le territoire, en vue de déployer le Projet Social de Territoire en cours de rédaction.



Deux ministres en visite sur le territoire

Le 17 février et le 22 février

Brigitte Klinkert, Ministre déléguée en charge de l'Insertion, et Olivier Dusopt, Ministre délégué aux Comptes Publics, ont visité la communauté Emmaüs à Hédé-Bazouges pour l'une et l'entreprise Roty à Québriac pour l'autre, dans le cadre du Plan de Relance. Ils ont été accueillis par les élus communautaires.



Suivez toutes les actualités de la Communauté de communes Bretagne romantique sur bretagneromantique.fr ou via nos réseaux sociaux.

Une nouvelle identité visuelle dont le cœur bat pour vous !

Depuis le 1^{er} mars, la Communauté de communes s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle. L'ancien logo existait depuis plus de 20 ans. En 2 décennies, le monde a changé, la Bretagne romantique a évolué, que ce soit sur le plan économique, démographique, culturel, sportif... Il était indispensable que son image évolue en même temps. C'est chose faite avec ce nouveau logo accompagné d'une nouvelle typographie, de nouvelles couleurs et de différents éléments d'identification.

Ce que nous transmet cette nouvelle identité visuelle

Un territoire au cœur...

Située du nord de l'Ille-et-Vilaine, la Bretagne romantique est un poumon vert, une bulle de respiration, une parenthèse de quiétude à égale distance de 3 pôles urbains importants : Rennes Métropole, Saint-Malo Agglo et Dinan Agglo.

La Bretagne romantique est un territoire au cœur des territoires !

Un territoire coup de cœur...

La Bretagne romantique est un territoire très attractif. Elle accueille tous les jours de nouveaux habitants séduits par la qualité de vie, les paysages et sites d'exception, la ruralité préservée de la campagne, tout en étant proche de nombreux services.

La Bretagne romantique est pour eux un coup de cœur !

Un territoire de cœur...

Les habitants de la Bretagne romantique sont très attachés à leur territoire. Une partie importante de la population y est née, y a grandi et y vieillit.

Ceux qui partent loin de leur terre natale ont très souvent, au bout de quelques années une seule envie : y revenir.

La Bretagne romantique est dans leur cœur !

“ Retrouvez le film de présentation sur le site : bretagneromantique.fr ”



Les éléments clés de cette identité

Les **ETINCELLES** apportent du dynamisme à l'ensemble. Elles attirent l'œil en évoquant un point d'intérêt, un lieu incontournable.

Le **BLEU** rappelle l'ardoise et le granit bleu très présent au nord du territoire.



Le **R « Cœur »** symbolise directement le nom de la communauté de communes. Il évoque notre situation géographique et l'attachement au territoire. Le filet sous le R représente le lien, l'unité du territoire.

L'**OCRE** rappelle la ruralité et l'architecture de terre très présente au sud du territoire.

L'eau est de plus en plus rare

Est-ce bientôt la fin de l'eau au robinet ?

L'eau est une ressource de plus en plus rare. Entre augmentation des besoins, baisse de la pluviométrie et problématique de stockage, il convient aujourd'hui de se questionner sur nos consommations pour préserver cette ressource qui nous est indispensable.

A lors que chaque année, 1 847 000 m³ d'eau sont nécessaires pour répondre aux besoins des habitants et des entreprises de la Bretagne romantique, le territoire, au travers de ses 10 captages, n'en produit que 1 043 000 m³. Nous sommes aujourd'hui fortement dépendants des territoires voisins, et tout particulièrement des Pays de Dinan et de Rennes, pour nous fournir. Or, ces territoires voisins, eux aussi inquiets de ne pas réussir à faire face à la demande en eau de leurs habitants, pourraient faire le choix, à moyen terme, de conserver celle qu'ils produisent et couper notre robinet d'approvisionnement. Cela signifierait, concrètement, que la consommation annuelle moyenne des foyers du territoire devrait passer de 80 m³ à 60 m³.

Plusieurs facteurs concomitants sont responsables de ce déficit en eau : l'augmentation de la population et donc de la consommation totale, le déficit de pluviométrie ne permettant pas de reconstituer la ressource et le réchauffement climatique favorisant l'évaporation des ressources superficielles.

Pour la Bretagne romantique, une des solutions pour répondre à la demande serait de développer de nouveaux captages souterrains. Des études sont envisagées pour rechercher de nouvelles

nappes d'eau accessibles et intéressantes. Mais dans le scénario le plus optimiste, elles ne seraient accessibles que dans 12 ans.

Autre travail réalisé : la restauration de l'ensemble de nos réseaux pour lutter contre les fuites qui existent le long du circuit suivi par l'eau, depuis la zone de captage jusqu'à votre robinet. L'objectif étant d'atteindre un rendement de 90% là où il est actuellement de 80%. Chaque année, environ 1% de notre réseau est ainsi restauré.

Evidemment, au quotidien aucune économie d'eau n'est à négliger. Depuis plusieurs années, les efforts réalisés par les habitants sont constatés. Les consommations ont été en baisse régulière sur les 10 dernières années. Aujourd'hui, les consommations stagnent. De nombreux gestes peuvent encore être faits pour réduire nos consommations. Voici donc notre premier conseil eco d'Eau...

Le chiffre ↘

En 2040, en fonction des scénarios d'évolution, les besoins supplémentaires en eau de l'Ille et Vilaine seront de **15 à 18 millions de m³** soit 10 à 12 fois la consommation actuelle de l'ensemble de la CCBR.

Notre conseil Eco' d'Eau !

Suivez votre conso d'eau et détectez une éventuelle fuite !
 Cette opération est à faire la nuit, un week-end d'absence ou lors de vacances,
 En tout cas, sur une période durant laquelle vous n'êtes pas censé utiliser de l'eau...
 En début de période, relevez l'index de votre compteur d'eau.
 Le plus simple est de le prendre en photo.
 Refaites la même opération en fin de période.
 Puis comparez les 2 photos, s'il y a un écart, c'est qu'il y a une fuite...
 Si vous ne la trouvez pas, **appelez un plombier !**



Vivez l'été en Bretagne romantique !

Passer l'été en Bretagne romantique, rester chez soi pendant 2 mois... cela vous paraît ennuyant ? Sachez que la communauté de communes met tout en œuvre pour que ce ne soit pas le cas ! Rando, kayak, énigmes, jeux d'eau, ... vous avez tout ce qu'il vous faut ! Ne perdez pas une minute et planifiez dès maintenant votre été.

Randonnée... Depuis plusieurs mois, le service voirie communautaire a renforcé l'entretien des chemins afin qu'ils soient accessibles dans leur intégralité. En parallèle, une campagne de pose de nouvelle signalétique a été effectuée pour que personne ne se perde ! Alors, plus d'excuses pour ne pas profiter de l'un des 47 sentiers balisés sur le territoire. Il y en a forcément un près de chez vous.

L'info

Le bonus : six sentiers sont aujourd'hui référencés à la Fédération Française de Randonnée, marquant ainsi leur qualité. Situés tant au nord qu'au sud du territoire, ils offrent une belle palette de découvertes.

→ **Toutes les randonnées :** bretagneromantique.fr > rubrique touriste

Kayak... La base nautique à Saint-Domineuc permet de passer quelques heures conviviales et rafraichissantes, voire plus, sur l'eau. En tant que particulier, vous pouvez louer des kayaks ou des canoës. Des circuits vous seront indiqués au départ et des conseils prodigués si vous n'êtes pas des kayakistes avertis !

Le chiffre

33000 €, c'est le montant investi par la Communauté de communes cette année pour le renouvellement du matériel et du ponton. Seul, en famille ou entre ami, nous sommes sûrs que vous passerez un beau moment.

→ **Plus d'infos :** <https://ckc3r.com/>

Vélo... Evidemment, tout le long du canal, faire du vélo est un régal... Au fil de l'eau, de façon totalement sécurisée, vous pouvez profiter, tout simplement du moment. Pour renforcer l'accès au canal, une liaison vélo a été créée

entre Combourg et la voie verte 42 qui rejoint le canal via la Chapelle-aux-Filtzméens. Il existe huit boucles vélos sur le territoire.

Enigmes... Un grand jeu de piste a été initié, en 2021, par le comité régional du tourisme. Baptisé Mystère Abgrall, il s'installe à Combourg, labellisée Petite Cité de Caractère, à partir de la mi-juin. 1400€ ont été apportés par la Communauté de communes pour soutenir ce projet.

Si les jeux de piste sont « votre dada », si vous avez envie de (re)découvrir le patrimoine de Combourg, si vous voulez percer le mystère du trésor de Erwann Abgrall... Il n'y a pas une minute à perdre !

→ **Plus d'infos :** mystereabgrall.com



Plus d'information sur : bretagneromantique.fr
rubrique : tourisme

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La naissance d'un nouveau projet pour le territoire

Le futur PLUi dessinera le visage de la Bretagne romantique de demain. Ce document stratégique présente de nombreux avantages.

La réalité quotidienne et les enjeux auxquels le territoire est confronté invitent à penser, harmoniser et structurer les politiques d'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale. Concrètement, la création de liaisons douces traversant plusieurs communes sera, par exemple, facilitée.

Le PLUi, c'est aussi un outil organisant la complémentarité entre les communes de la Bretagne romantique. Toutes les politiques publiques : emplois, déplacements, commerces et services, habitat, patrimoine, environnement y sont prises en compte pour un développement cohérent au service des habitants.

Le PLUi constitue, en outre, un cadre commun en matière d'urbanisme respectant les particularités

de chaque commune. Par exemple, les règles de construction d'abris de jardin ou de pose de clôture seront les mêmes pour tous, mais les règles en matière de stationnement, de densité résidentielle ou encore de commerce s'adapteront à la typologie des communes, entre communes pôles et communes rurales.

Enfin, un PLUi est beaucoup moins coûteux que 25 PLU communaux. Il assure une meilleure gestion des deniers publics. Grâce à lui, toutes les communes bénéficieront d'un document conforme aux lois en vigueur et répondant aux enjeux environnementaux actuels. Ce document cadre redonnera du pouvoir aux maires ne bénéficiant pas de documents d'urbanisme : ils pourront assurer un développement harmonieux et contrôlé de leur commune.



La parole à Benoît Sohier

Vice-président en charge de l'urbanisme

“ Le PLUi dessinera l'image de la Bretagne romantique et de ses habitants pour les 10 prochaines années. Ce document est travaillé en étroite collaboration avec les maires et élus des 25 communes au sein d'un COPIL (Comité de Pilotage). Les élus ont aussi fait le choix politique d'y associer un groupe citoyen. Ses avis consultatifs sur, par exemple, l'environnement, les mobilités, le développement économique sont naturellement pris en compte dans le choix des élus. Le PLUi porte une ambition collective pour notre territoire autour de trois piliers majeurs : Protéger notre cadre de vie et son environnement, développer notre activité économique pour favoriser la création d'emplois locaux et enfin, attirer de nouveaux habitants pour relancer notre dynamisme démographique. C'est un projet ambitieux par et pour nos concitoyennes et concitoyens. ”

LE SAVIEZ-VOUS ?

QU'EST CE QUE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ?

Une surface est artificialisée lorsqu'elle est destinée aux habitations, activités, réseaux de transport, espaces associés, par opposition aux surfaces agricoles et naturelles.



3 117KM²

de la Bretagne est artificialisée



11,4%

de la surface régionale

ENTRE 2011 ET 2016



les surfaces artificialisées augmentent en moyenne de
+0,76%
chaque année

la superficie de

9 TERRAINS

de football par jour



Données: MTES et DGFIP (Fichiers foncier)
Illustrations: Freepik & Flaticon - Réalisation: DREAL Bretagne

OBSERVATION
DU FONCIER
EN BRETAGNE

Le chiffre

+1,15% c'est le taux d'augmentation de la population prévue dans le PLUi sur la période 2024 - 2035.

Il s'agit d'un choix politique basé sur le respect de la réglementation nationale, notamment en matière de réduction de l'artificialisation des sols.

Connaître le bocage et préserver nos espaces boisés pour **assurer la durabilité de la Bretagne romantique**



Durant tout l'hiver, les élus communaux, en collaboration avec les agriculteurs du territoire et les citoyens volontaires, ont recensé l'ensemble du bocage de la Bretagne romantique.

Haie par haie, ils ont inventorié leur état, leur sens par rapport à la pente, leur support d'implantation...

Ce travail, qui a nécessité de nombreuses heures sur le terrain, permet aujourd'hui d'avoir une vue d'ensemble très fine de l'état du bocage de la Bretagne romantique. Il va permettre d'en assurer le suivi et la protection sur le long terme.

L'info

Pourquoi protéger le bocage ?

- Lutter contre l'érosion des sols
- Epurer l'eau
- Gérer les écoulements
- Offrir un refuge à la biodiversité
- Créer un effet brise vent et une protection climatique pour le bétail.

2019
Diagnostic

2020 - 2021
Projet de
développement
et d'aménagement
durables

2021 - 2022
Phase
réglementaire

2022 - 2024
Finalisation
Approbation

Vos questions sont légitimes. Nous y répondons !

Mon terrain sera-t-il encore constructible dans le PLUi ?

De nombreux terrains aujourd'hui constructibles sont susceptibles d'être déclassés avec le PLUi. En effet, les exigences en matière de préservation du capital naturel et foncier ont été renforcées par diverses lois (Grenelle II de 2010, loi ALUR de 2014, loi Climat et résilience de 2021).

Objectif : garantir une gestion économe des sols !

Toutes les communes auront-elles les mêmes potentiels de développement ?

Toutes les communes accueilleront des nouvelles constructions mais dans des proportions différentes. L'armature territoriale dessinée par les élus réaffirme la complémentarité entre les communes et garantit la diversité des lieux de vie.

Objectif : Répartir de manière adaptée et réaliste la production de logements entre les communes !

J'ai des difficultés à trouver un logement : quelles pistes déploie le PLUi ?

Avec plus de 70% de propriétaires occupant leur logement, la mobilité résidentielle apparaît de plus en plus contrainte. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal fixe des objectifs de construction de logements par catégorie : logements locatifs sociaux, logements locatifs privés, petits et grands logements.

Objectif : permettre à chacun de se loger sur le territoire quelque soit son âge, son revenu ou sa composition familiale.

où seront construites les nouvelles habitations ?

Dans les bourgs ! Seuls quelques hameaux pourront encore accueillir de nouvelles constructions : ils seront définis en fonction de leur taille, de la capacité des réseaux et des infrastructures, de l'impact sur l'activité agricole et/ou l'environnement et de leur proximité avec le bourg.

Objectif : favoriser la mixité sociale, diminuer les obligations de déplacements motorisés et soutenir la vitalité des bourgs !

Comment le PLUi participe-t-il à la protection de l'environnement ?

La définition des secteurs constructibles au plus près des secteurs déjà urbanisés préservera les habitats naturels (zones humides, cours d'eau, boisements et plans d'eau). Les règles de constructibilité édictées (gestion des eaux pluviales, perméabilité des sols, clôtures végétales, etc.) participeront à réduire les impacts négatifs de l'artificialisation des sols.

Objectif : assurer la pérennité du cadre de vie et la mise en valeur des ressources locales !

Budget 2022

3 questions à ...



**Christelle
Brossellier**

Vice-Présidente
en charge
des finances

S'il y avait un élément à retenir de ce budget 2022, quel serait-il ?

Nos compétences sont multiples. Tous les dossiers sont importants. Cependant, s'il y a un dossier à mettre en exergue, parce qu'il va marquer ce budget et ceux des années à venir, c'est celui du schéma immobilier. Il constitue un des éléments clés de notre mandat.

Il s'agit de réhabiliter nos bâtiments et leurs modalités d'utilisation en ayant pour fil conducteur celui de la transition écologique. Notre démarche se veut vertueuse en matière de consommation d'énergie et foncière. Cela passe par des chantiers importants de rénovation énergétique. Il s'agit aussi de faire le choix de la restructuration des bâtiments existants plutôt que de penser un programme neuf à chaque nouveau besoin.

Qu'en est-il exactement des dépenses de fonctionnement ?

Les dépenses de fonctionnement sont en hausses et c'est un point sur lequel les élus communautaires sont très vigilants. En effet, nous faisons face à 2 phénomènes concomitants : la prise régulière de nouvelles compétences, d'une part, qui a rendu indispensable des recrutements de personnel et la reprise de nombreuses activités après 18 mois de quasi arrêt dû au COVID. De ce fait, des budgets non dépensés les années précédentes sont reportés sur 2022.

Quels projets précisément ont été ajournés ?

Il s'agit notamment de plusieurs études qui étaient prévues il y a déjà 2 ans, qui n'ont pas pu être réalisées en raison du contexte sanitaire. Il y a un vrai « phénomène de rattrapage » sur 2022 qui ne devrait pas se poursuivre sur les années à venir.

Les essentiels

EAU POTABLE 2 900 000 €

Renouvellement des réseaux et des installations pour l'approvisionnement en eau potable des habitants.

LOGEMENTS SOCIAUX 400 000 €

Accompagnement et soutien financier à la construction et rénovation de logements sociaux sur le territoire.

VOIRIE 1 083 000 €

Travaux de modernisation de la voirie hors agglomération.

RESEAU

Mise en place des documents

INFORMATIQUE ECOLES 222 000 €

Dotation de 119 vidéos projecteurs, 552 postes informatiques et ressources numériques pour équiper 124 classes du territoire.

ACCOMPAGNEMENT et SOUTIEN des ENTREPRISES 214 750 €

Aquisition foncière et accompagnement au développement des entreprises au travers de dispositifs comme le Pass Commerce et A

FIBRE OPTIQUE**880 000 €**

Contribution pour l'installation et le déploiement de la Fibre Optique, pour l'accès des habitants et sur tout le territoire.

ZONES d'ACTIVITES ECONOMIQUES**2 080 000 €**

Construction et développement des zones d'activité économiques

AUX

ancier
on des
itoire.

BATIMENTS COMMUNAUTAIRES**700 000 €**

Modernisation des bâtiments et équipements sportifs communautaires.

SENTIERS DE RANDONNEE**44 000 €**

Développement et amélioration des sentiers de randonnées du territoire, renouvellement du balisage et de la signalétique.

DES BIBLIOTHEQUES**46 000 €**

d'une navette pour la circulation
ts sur le réseau des bibliothèques
et des points relais.

AIDES aux COMMUNES**< 1000 habitants****403 000€**

Soutien à l'investissement des communes de moins de 1000 habitants.

TRANSITION ECOLOGIQUE et MOBILITE**362 501 €**

Phase d'étude du Plan de Mobilité Simplifié et mise en oeuvre du PCAET avec des dispositifs comme le Labo citoyens

CANAL ILLE ET RANCE**40 000 €**

Réalisation d'une étude en partenariat avec la région pour la mise en valeur et la promotion du canal d'Ille-et-Rance.

UTIEN

nt au
ers de
artisanat

URBANISME -PLUi**385 000 €**

Poursuite et finalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du territoire répondant aux orientations définies dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du territoire.

Hélène Guinard

La bibliothécaire à Saint-Domineuc s'engage aux côtés des ados

C'est à la demande de 2 adolescentes, rencontrées au détour d'un salon, que Hélène crée « Liv'Ados » en janvier 2018. Il s'agissait alors, pour la bibliothécaire, passionnée de littérature jeunesse, d'une vraie chance à saisir pour rencontrer ce public souvent absent des bibliothèques. « Liv'ados » est un club de lecture destiné aux collégiens et lycéens. Il permet à des jeunes d'horizons et d'âges divers de se rencontrer grâce à ce lien qu'ils ont en commun : la lecture. Chacun y partage et y défend ses goûts. Ils se conseillent les uns les autres des lectures et des films. *« Il s'agit vraiment d'un temps convivial d'échange. On discute, on mange, un vrai temps de partage sur tous les sujets. Il me permet d'être à l'écoute de leurs goûts et de leurs demandes et ainsi de rester connectée à leurs envies »* confie Hélène. Et la sauce prend... de 4 adolescents au lancement du club, ils sont aujourd'hui 14 à se retrouver le vendredi soir, toutes les 6 semaines, de 18h30 à 20h. Avis aux amateurs !



“ De nombreux livres du fonds ados ont été achetés depuis 2018 grâce à eux et ce fonds n'a jamais été autant emprunté. ”

Emma Legeay

A Pleugueneuc, elle place l'adhérent au cœur de la bibliothèque



“ J'ai choisi de me concentrer spécifiquement sur le public que je souhaiterais voir investir la bibliothèque. ”

Nouvellement arrivée à Pleugueneuc, Emma a immédiatement lancé un club de lecture permettant de découvrir des ouvrages et des auteurs vers lesquels ses lecteurs n'iraient pas forcément. Le concept est simple. 3 à 4 sessions par an mettent en avant 10 titres relatifs à un fonds spécifique : rentrée littéraire, BD, polar... *« Je propose en priorité de la nouveauté dans la sélection. J'ai également à cœur de mixer les styles, les registres, les univers. »* Les lecteurs inscrits ont un accès exclusif à ces ouvrages. Ils ont deux mois pour lire le nombre de titres qu'ils souhaitent. Puis ils se retrouvent pour échanger leurs impressions sur ces lectures communes, se recommander d'autres titres. *« La bibliothèque est un lieu d'échanges et de transmission. Le club lecture est un moyen de créer du lien. Passé le temps de la lecture, celui de l'échange est tout aussi important. Le ou la bibliothécaire n'est pas le seul prescripteur »* Sous forme de livret, Emma restitue ensuite ce que le groupe de lecteurs a vécu, échangé, pour le partager avec tous les usagers de sa bibliothèque.

A la médiathèque de Tinténac, Gaëtane propose un Café Papote ouvert à tous dès 8 ans. Vous y partagez vos coups de cœur (livres, musiques, films...) et quelques douceurs ! Prochaine date le 11 juin à 10h30.

L'objectif 2050... une utopie ?

Collectivités et citoyens main dans la main

Face à l'urgence climatique, nous devons aujourd'hui repenser profondément nos modes de production et de consommation d'énergies. La Communauté de communes Bretagne romantique (CCBR) a choisi de signer un partenariat avec Breizh ALEC pour accompagner ses habitants, ses partenaires et ses communes dans cette indispensable transition.

Atteindre, en termes d'énergie, la neutralité carbone et le 100% renouvelable en 2050, tel est l'objectif de la France. Cet objectif est ambitieux, certes, mais possible, à condition de s'y mettre maintenant ! Pour cela, il est aujourd'hui indispensable de :

- Questionner nos besoins et nos usages en termes de consommation énergétique pour plus de sobriété,
- Agir sur l'efficacité de la chaîne énergétique en généralisant, par exemple, les meilleures techniques disponibles pour réduire les pertes,
- Développer massivement les énergies renouvelables.

Ce changement nécessite une réappropriation de la question énergétique par les citoyens, les collectivités locales et l'ensemble des acteurs des territoires. C'est pour cela que la CCBR a choisi de s'associer au réseau Breizh ALEC, afin d'être accompagnée par des spécialistes locaux de la question.



En Bretagne, depuis 20 ans, la dynamique de la transition énergétique est engagée avec l'association Breizh ALEC. Son objectif : faire de la Bretagne une région innovante et exemplaire

en matière de transition environnementale. Pour ce faire, Breizh ALEC encourage le développement de projets de production des énergies renouvelables de territoire, dans lesquels les collectivités et les citoyens prennent part à la gouvernance.

Grâce au partenariat conclu avec Breizh ALEC, les habitants et les acteurs de la Bretagne romantique seront :

- sensibilisés à la production des énergies renouvelables,
- soutenus dans la création de groupes locaux visant à développer ces énergies sur le territoire,
- accompagnés dans la mise en œuvre de la méthodologie de projets de productions d'énergie renouvelables.

L'objectif est de favoriser la création de « structures citoyennes » de type associative ou coopérative.



Un exemple inspirant « Les Survoltés »

Cette structure coopérative, née de l'envie d'habitants d'être acteurs de leur production énergétique, agit notamment sur le territoire de la Bretagne romantique en accompagnant des projets de production d'énergie renouvelable.

Sa structure juridique a permis, dès 2020, à la CCBR d'en être sociétaire.

Vous aussi, en tant qu'habitant, vous pouvez prendre part à cette société locale, actrice de la transition et vous investir dans un projet concret d'énergies renouvelables !

→ **Plus d'infos :** Lien vers le site web des Survoltés : <https://survoltes.com/>

Maison France Services Nouvelle permanence



L'association Familles Rurales informe, conseille et mène des actions de prévention dans le domaine de la consommation. Les bénévoles de l'association accompagnent les familles dans leurs litiges relevant du droit de la consommation et défendent, à tous les échelons, les intérêts collectifs et individuels des consommateurs. En premier lieu, l'association recherche toujours des solutions à l'amiable pour régler les litiges.

Familles Rurales vient de développer son offre d'accompagnement en Ille-et-Vilaine et propose désormais des permanences au sein de la Maison France Services. Ces permanences, gratuites, sont tenues par deux bénévoles formés, le mercredi matin, de 9 h à 12 h. Les consommateurs sont donc maintenant accueillis chaque semaine à Combourg.

La Maison France Services, ce sont plus de 30 partenaires et permanences pour accompagner tous les habitants dans leurs problématiques du quotidien.

→ Plus d'infos :

<https://bretagneromantique.fr/les-partenaires/>
Tél : 02 23 16 45 45 ou
maison-des-services@bretagneromantique.fr

SAUR Contrôle des puits



Afin de s'assurer que le réseau public de distribution d'eau potable ne puisse pas être contaminé par l'introduction d'une eau provenant d'une ressource non sécurisée, la SAUR lance **une campagne de détection et de contrôle des installations privées de prélèvement et de distribution d'eau, tels que les puits.**

Deux actions sont engagées sur l'année 2022 :

- Identifier la présence de ressources privées par le biais d'une enquête auprès de consommateurs dont les volumes d'eau potable utilisés et enregistrés aux compteurs, pourraient témoigner de l'utilisation d'une ressource privée.
- Contrôler les conditions d'utilisation des installations privées, déjà recensées à ce jour et celles qui auront été détectées à la suite des enquêtes.

Il est à noter que les frais relatifs aux contrôles des installations privées sont à la charge des titulaires.

→ Plus d'infos :

cindy.renou@saur.com

Les commerces locaux mis en lumière



A la suite du premier confinement de 2020, de nombreuses plateformes de e-commerce se sont développées sur les territoires pour rapprocher commerçants et consommateurs. Afin d'assurer une meilleure lisibilité pour les habitants et plus d'efficacité pour les commerçants, la Communauté de communes a choisi de s'associer aux 3 autres intercommunalités du Pays de Saint-Malo et d'investir 7500 € dans la plateforme commerces-paysdesaintmalo.fr, qui a bénéficié de 50% de subventions de la Région.

Accès en un clic

Dès la page d'accueil, une cartographie met en avant près de 50 commerces du territoire qui y sont aujourd'hui inscrits. Chaque structure dispose d'une fiche sur laquelle apparaît l'ensemble de son offre, de ses services, ses horaires d'ouverture et ses coordonnées.

En parallèle, des actualités, des bons plans, des cartes de fidélité, des chèques cadeaux... vous sont proposés.

→ Plus d'infos :

moncommerce35.fr

Les mercredis de l'exploration Quand les jeunes rencontrent les professionnels

"C'était bien », « J'ai appris des choses », « Faut être déterminé », « Il y a des solutions pour y arriver ».

Voici les mots des jeunes qui ont déjà participé aux « Mercredis de l'Exploration », un rendez-vous d'information sur les métiers, organisé par la Structure Infos Jeunesse (SIJ). Ce temps de rencontre, qui a lieu chaque premier mercredi du mois, sur une thématique différente, permet aux professionnels et aux jeunes de se rencontrer et échanger directement.

Pour les deux organisatrices, Tiphaine, de la Mission Locale du Pays de Saint-Malo, et Valérie,

de la SIJ Bretagne romantique, « il est nécessaire de rendre vivant la découverte des métiers et des univers professionnels. C'est pourquoi, nous organisons ces rencontres en petits groupes afin que chacun puisse poser ses questions et échanger librement. »

Ces rencontres sont ouvertes aux jeunes dès la 4^{ème}, car c'est à ce niveau que l'on commence à réfléchir à son orientation. Les animatrices recherchent également des jeunes professionnels qui pourraient venir témoigner. « L'information par les pairs met en avant les jeunes comme acteurs et auteurs de leur parcours ».

Infos pratiques

Les mercredis de l'exploration
1^{er} mercredis de chaque mois
15h-17h, sur inscription
SIJ de Tinténac

Les prochaines thématiques :

- 1^{er} juin : les métiers de l'artisanat
- 6 juillet : les métiers de la sécurité et du secourisme

Pour tous renseignements et inscriptions :

SIJ Bretagne romantique
2 avenue des Trente,
35190 Tinténac
02 23 16 45 44
infojeunesse@
bretagneromantique.fr

Acteurs culturels une rencontre pour se connaître et se faire connaître

Le mercredi 16 mars dernier, les 19 associations culturelles du territoire avaient rendez-vous à Tinténac pour se présenter et échanger avec les élus communaux.

Chaque association a pu bénéficier d'une vitrine auprès de la quinzaine d'élus présents. L'objectif ? Présenter leurs activités, attirer l'attention de ceux qui pourraient être amenés à faire appel à eux pour organiser des animations sur leurs communes.

Dans un second temps, chaque élu a pu aller échanger directement avec les représentants des associations présents pour partager des contacts et éventuellement construire de futurs projets.

Théâtre, danse, cinéma, arts plastiques, musique, jeux, ... les activités sont variées et réparties sur l'ensemble de la Bretagne romantique. Une richesse culturelle qui séduit et qui fait vivre le territoire.

Cette rencontre est l'aboutissement d'une série de réunions et prend place dans le cadre du développement de la politique d'accompagnement des acteurs culturels. Au-delà de l'attribution des subventions annuelles, la Communauté de communes entend accompagner les associations à travers l'interconnaissance et l'animation d'un réseau d'acteurs culturels.



Chantier Accompagnement Projet, ils embellissent notre territoire...

Tout au long de l'hiver, les agents du Chantier Accompagnement Projet ont réalisé des chantiers qui agrémentent aujourd'hui le cadre de vie des habitants. Leurs multiples compétences, issues de leurs appétences personnelles ou développées au cours de leur parcours d'apprentissage, ont permis de créer : des nichoirs à insectes, posés au siège communautaire et à la Maison France Services à Combourg, un saule osier créé à l'école de Plesder et divers aménagements paysagers réalisés au SMICTOM Valcobreizh.



Le déploiement de la fibre optique se poursuit

En dehors des agglomérations, qui seront couvertes en très haut débit par les opérateurs privés, les collectivités territoriales bretonnes ont dû pallier l'absence d'initiative privée en déployant leur propre réseau de fibre optique, à travers le projet Bretagne Très Haut Débit. Cette initiative publique concerne environ 90% du territoire breton et 60% de la population. L'objectif est de raccorder 100% des Bretons à cette technologie d'ici la fin 2026.

300 prises sont commercialisées depuis début mai à Québriac. D'ici la fin de l'année 2022, près de 3000 autres prises le seront en Bretagne romantique :

- 300 prises à Bonnemain
- 150 prises à Lourmais
- 500 prises à Combourg
- 400 prises à Dingé
- 900 prises à Mesnil-Roc'h

Pour savoir si votre habitation est éligible, rendez-vous sur www.megalis.bretagne.bzh/carte-suivi-deploiements.

Si elle l'est et que :

- **votre logement se situe dans un immeuble collectif** : le raccordement à la fibre doit être validé

en assemblée générale de co-propriété.

• **Votre logement est une habitation individuelle** : contactez un fournisseur d'accès internet pour connaître les modalités de raccordement et souscrire à une offre très haut débit.

→ **Plus d'infos** : numerique@pays-stmalo.fr

Le chiffre

La Communauté de communes investit **6,5 millions d'euros** dans son projet. Une prise coûte en tout 1145 €.



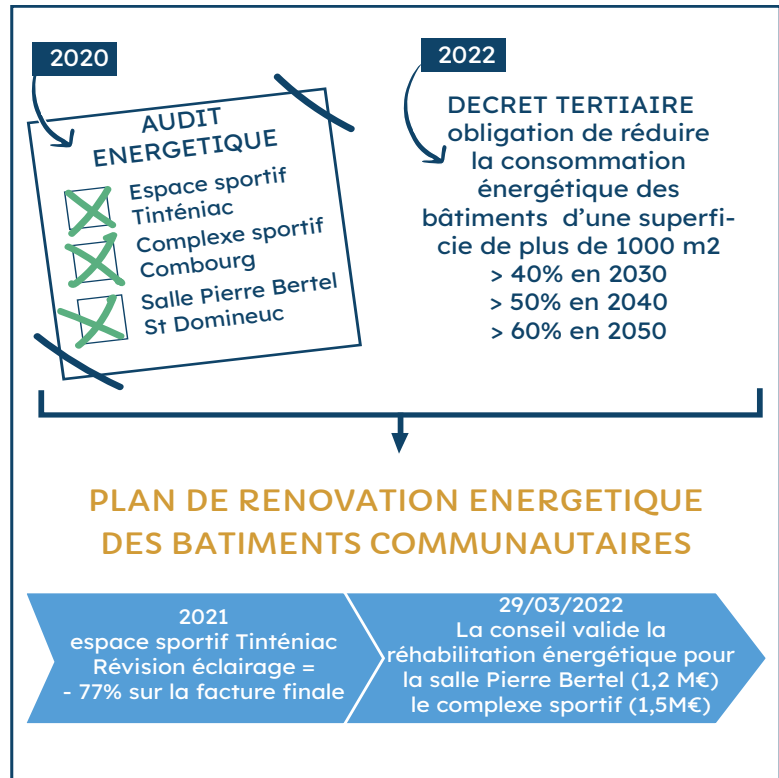
Rénovation énergétique des bâtiments sportifs

Dans le cadre du Plan de Relance et des obligations réglementaires en matière de diminution des consommations énergétiques sur les bâtiments de plus de 1000 m², le conseil communautaire a voté en faveur de la poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments sportifs communautaires.

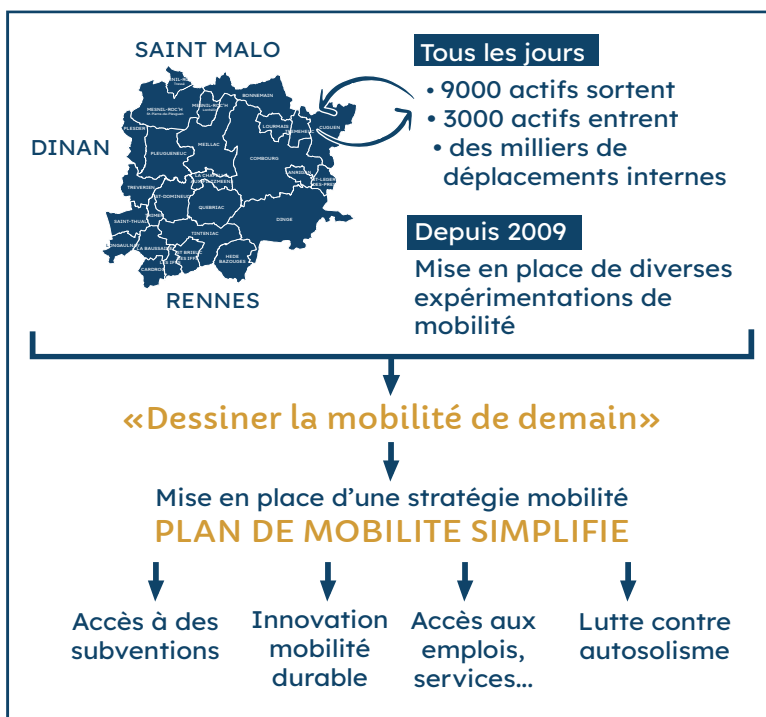
Des travaux vont être engagés sur :

- le complexe sportif à Combourg pour un montant estimé de 1,5 millions d'euros,
- la Salle Pierre Bertel à St Domineuc, pour un montant estimé de 1,2 millions d'euros.

Les dossiers de demande de subventions auprès des services de l'Etat sont en cours et permettront de financer une partie de ces dépenses engagées en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.



Élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié



Depuis 2009, la Communauté de communes mène diverses expériences en matière de mobilité durable et solidaire.

Aujourd'hui, l'attente des habitants est grande en vue de faciliter la mobilité sur le territoire et avec les territoires voisins.

Les élus ont voté en faveur de l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié, qui vise à :

- Permettre à tous d'accéder à l'emploi et aux services publics, aux offres culturelles, sportives et de loisirs
- Favoriser les projets innovants en matière de mobilité durable et solidaire
- S'engager en faveur du co-voiturage et de l'autopartage.

Le coût de ce Plan de Mobilité Simplifié : 55 000 euros dont 50% pris en charge par l'ADEME »



Investir pour mieux vous servir

Deux tracteurs doublement équipés d'une épareuse, servant à faucher les talus, et d'un broyeur, pour les accotements, ont été achetés par la Communauté de communes.

Cet investissement conséquent permet :

- un gain d'efficacité sur le terrain, puisque 2 tâches sont réalisées simultanément.
- une limitation des émissions de CO2 en diminuant le nombre d'engins de chantier en fonctionnement.

- un confort au travail accru pour les agents travaillant toute la journée sur les tracteurs.

Le résultat, un service rendu de meilleure qualité, moins de pénibilité au travail pour les agents et un geste concret pour la planète.

Le chiffre

413 000 € sont investis par la Communauté de communes pour l'achat des deux tracteurs entièrement équipés.

Les agents de voirie sur le terrain tout l'hiver

Durant l'hiver, les agents de voirie n'attendent pas, bien au chaud, l'arrivée des beaux jours pour entretenir les routes. Curage de fossés, empierrement des chemins, enrobés à froid font partie de leurs travaux hivernaux. D'une manière ou d'une autre, ils sont passés sur le territoire de chacune des 25 communes.

En 2021, 850h de travail ont été consacrées à l'empierrement des chemins et 1600h à la réalisation d'enrobés à froid.



Voirie ... ce qui a changé au 1^{er} janvier 2022

La Communauté de communes renforce son accompagnement auprès des communes de moins de 1000 habitants. A leur demande, elle met à disposition les compétences des agents du service voirie communautaire, en vue de réaliser leurs petites réparations en agglomération. Cette mise à disposition est refacturée par la Communauté aux communes. Cette solidarité permet à ces dernières un entretien plus régulier de leur voirie à moindre coût.

Vous constatez un problème sur la voirie ?

Signalez-le dans votre mairie qui fera le lien, si nécessaire, avec les services communautaires.

Ne rien manquez... en Bretagne romantique

Printemps du relais

Du 23 mai au 3 juin

Des nombreux ateliers pour les enfants de 0 à 3 ans répartis sur tout le territoire.

→ **Plus d'infos :** rpbm@bretagneromantique.fr

Broussaille, l'expo sauvage

Samedi 25 et dimanche 26 juin

Meillac - 10h-20h

Exposition d'art en extérieur

Gratuit

Une vingtaine d'artistes de toutes disciplines (sculpture, peinture, land art, poésie, oeuvres sonores, etc.) invités à exposer leurs oeuvres dans un bois.

Les oeuvres se découvrent à mesure de la progression sur le parcours, comme une balade en forêt.

Petite restauration et buvette sur place.
Possibilité de rencontrer les artistes, présents sur place.

Rando-Gourmande et contée du patrimoine

Samedi 18 juin

à Cardroc - 14h30 à 15h30

Venez découvrir des lieux insolites et peu connus, leur histoire, quelques anecdotes et déguster de bons produits du terroir.

Le parcours de 11 kms traverse les communes de Cardroc et des Iffs (départs de 14h 30 à 15h30) + un circuit PMR de 1,7 Kms (départ 16h00)

Possibilité de faire la rando-gourmande sans le repas à l'arrivée : adulte 10 € / enfants 5 €.

Le soir, repas convivial, buvette, galette-saucisse et feux de la Saint-Jean.

Renseignements et réservations (obligatoire)

Comité d'Animation de Cardroc

Marc 06 83 28 38 43 / Michel 06 13 83 65 60

Sébastien 06 20 73 39 69

Exposition Gabrielle DECAZES

Du 24 au 30 juin 2022

Cuguen - Salle Morin

A partir de 18h le 24 juin

Découvrez, tout au long du week-end, les oeuvres de Gabrielle Decazes, artiste plasticienne en résidence sur le territoire.

Exposition

“ Les Romantiques Voyageurs ”

Du 30 juin au 31 août

Installation à l'Espace naturel de la Vallée

à Mesnil-Roc'h - Saint-Pierre-de-Plesguen

Gratuit

30 grands personnages, voyageurs, nomades évoluent dans un lieu magique, tantôt immobiles, tantôt animés par le vent. Qui sont-ils, où vont-ils ? Un dialogue inattendu s'engage.

L'expression de chaque visage modelé donne vie à la sculpture. L'ambiance nous transporte dans un monde féérique.

Atelier “ Les petites chaises ”

Jeudi 7 juillet

à Mesnil-Roc'h St Pierre de Plesguen - 14h à 17h

Jeudi 21 juillet

à Mesnil-Roc'h - Lanhélin - 14h à 17h

Atelier dessin ouvert à tous se déroulant en extérieur, axé sur notre paysage urbain et sur la mise en valeur du patrimoine architectural qui nous entoure.

→ **Plus d'infos :** fetartshede@gmail.com

Retrouvez tous les événements
du territoire sur :
bretagneromantique.fr >
rubrique Agenda

JUILLET / AOÛT En Bretagne Romantique



Navettes estivales Gratuites

Bougez

Découvrez

Vibrez



navettes.bretagneromantique.fr



 **Bretagne
Romantique**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉSERVATION OBLIGATOIRE LA VEILLE

- avant minuit sur l'appli ou le site web
- avant 17h (16h le vendredi pour le lundi) par téléphone au 02 99 45 23 45

